



Municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

Tenue le 8 décembre 2025

**À la salle des Bâtisseurs du Centre de la Volière
à 19 h 00**

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ;
2. Vérification des présences;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
4. Avis de motion – Règlement de taxation 2026 ;
5. Période de questions écrites et verbales ;
6. Levée de la séance extraordinaire.